

RAPPORT DU MAIRE

Au mois de novembre de chaque année, je dois vous présenter, conformément à l'article 955 du Code municipal, le rapport du maire concernant la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge sur les points suivants :

- 1- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 ;
- 2- Le dernier programme triennal d'immobilisations ;
- 3- Les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation de l'année en cours ;
- 4- La rémunération et les allocations de dépenses des membres du Conseil ;
- 5- Les orientations générales du budget 2017 ;
- 6- Le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 ;
- 7- La liste des entreprises dont les contrats ou le total des contrats dépassent 25 000\$ entre le 2 novembre 2015 et le 1 novembre 2016.

1- États financiers au 31 décembre 2015 :

Les états financiers pour l'année 2015 ont été préparés par le comptable agréé Bruno Chrétien de Raymond Chabot Grant Thornton, lequel a vérifié la situation financière de la Municipalité. Ces états financiers ont été déposés lors de l'assemblée ordinaire du 4 avril 2016.

Au 1 janvier 2015, le surplus accumulé était de 465 979\$, plus le surplus de l'exercice de 124 525\$, moins des ajustements dûs au financement des investissements en cours de 53 946\$, le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2015 était donc de 536 558\$.

De cette somme, un montant de 146 771\$ a été transféré au budget 2016.

Selon le nouveau rôle d'évaluation triennal 2016-2017-2018, déposé en septembre 2015, la richesse foncière totale (imposable et non-imposable) de la municipalité au 1 janvier 2016 était de 109 458 200\$, la municipalité comptait 670 habitants.

2- Programme triennal d'immobilisations :

Tel que prévu les travaux de réfection et d'asphaltage ont été réalisés sur 2.2 km du chemin St-Charles;

Dans le rang St-Édouard et le chemin DesRivières, du rapiéçage mécanisé a permis d'améliorer la surface de roulement des chemins à certains endroits;

En décembre 2015, la municipalité a fait l'acquisition de la propriété située au 711 rue Gauvin dans le but d'y relocaliser la bibliothèque municipale et d'y aménager un entrepôt municipal et d'autres locaux s'il y a lieu. Une décision sera prise après la réception du rapport de l'architecte en charge du dossier.

3- Indications préliminaires de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 :

Voici la situation au 30 septembre 2016

Revenus budgétés au 31 décembre 2016	1 116 783\$	
Revenus au 30 septembre 2016		849 898\$
Dépenses budgétées au 31 décembre 2016	1 116 783\$	
Dépenses au 30 septembre 2016		749 552\$

4- Rémunération et allocations de dépenses des membres du Conseil :

En vertu du règlement sur la rémunération des élus municipaux, pour l'année 2016, la rémunération annuelle du maire est de 7 271.62\$ à laquelle s'ajoute 3 635.81\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 10 907.43\$ alors que la rémunération de chacun des conseillers est de 2 423.50\$ à laquelle s'ajoute 1 211.75\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 3 635.25\$.

5- Orientations générales pour l'année 2017

Suite à une consultation avec les membres du conseil municipal et la directrice générale, voici ce vers quoi nous porterons nos orientations pour l'année qui vient :

Traitement des eaux usées

Installations sanitaires isolées

Notre municipalité s'étant dotée d'un système de collecte et de traitement des eaux usées depuis plus de cinq ans pour son périmètre urbain, notre objectif pour l'année 2015-2016 était de s'assurer que toutes les installations sanitaires isolées soient conformes; c'est à dire toutes les fosses sceptiques et champs d'épuration des maisons et bâtiments qui ne font pas partie du périmètre urbain et qui relèvent de notre administration ne rejettent pas d'éléments polluants dans l'environnement. Cette décision est prise dans le cadre d'un plan d'action en gestion intégrée de l'eau proposé dans la STRATÉGIE REGIONALE SUR L'EAU.

Système de traitement municipal

Malgré la conformité des résultats, notre système d'épuration «ROSEAU ÉPURATEUR» comporte actuellement des déficiences qui devront être rétablies le plus tôt possible pour lui redonner ses propriétés originales. Notre administration est

en attente d'informations provenant du Ministère des Affaires Municipales et de l'environnement qui étudient actuellement le cas des dossiers concernant les systèmes «ROSEAU ÉPURATEUR» construits dans la même vague que le nôtre. Nos avocats ont également déposé un recours pour les vices de construction et de conception ; nous attendons des développements sur ces sujets.

REGES (Règlement sur l'Écoulement et la Gestion des Eaux de Surface)

Dans un même ordre d'idée et toujours dans le cadre du plan intégré de la gestion de l'eau, nous ferons appliquer les règlements municipaux sur la **protection des berges** de nos cours d'eau verbalisés, autant de la rivière, des ruisseaux et des décharges ou fossés des terres agricoles et des terrains en développement. Les bandes riveraines sont importantes pour le bon écoulement des eaux et pour empêcher l'érosion et l'effondrement des berges et le déversement de phosphore vers le Lac Champlain.

Les plantes, arbustes et arbres retiennent par leurs racines les sédiments et la terre en solidifiant les talus. Les berges retiennent aussi les produits qui sont étendus pour activer les cultures. Respecter un espace entre le cours d'eau et le plan de travail est primordial pour protéger l'eau des cours d'eau et leur habitat tant faunique que végétal, cette mesure vise aussi à protéger la nappe phréatique, un élément essentiel de notre approvisionnement en eau potable. Conséquemment en mai 2017, une autre journée de distribution d'arbustes sera organisée pour vous permettre d'implanter des zones arbustives sur vos berges et ceci à un moindre prix.

La taxe d'accise sur l'essence et nos routes.

Le programme de taxe d'accise sur l'essence ayant été reconduit jusqu'en 2019, nous avons à date utilisé tout ce retour de taxes qui était de 580 816\$. Une portion de ce montant a déjà été appliquée sur le rang Ange-Gardien (2015) et une autre partie, a été utilisée en 2016 pour la réfection du chemin St-Charles entre le Des Rivières et le St-Joseph. En ce qui concerne l'autoroute 35 nous espérons obtenir une bretelle d'accès sur le chemin Grande-Ligne près de St-Alexandre suite à nos interventions auprès de la MRC et du Ministère des Transports. Selon les dernières informations du comité d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi, les pourparlers vont bon train de ce côté.

Politique : collaboration et entraide avec les municipalités voisines et Planification

Stratégique

Le projet MADA Bedford et région a permis un regroupement de loisirs et d'activités sportives des municipalités de la région. Cette orientation initiée par ce regroupement prouve que lorsque l'enjeu est important, il est possible de travailler de concert. Se soutenir les uns les autres nous donnera plus de force vis-à-vis ces autres municipalités et nous apportera de nouveaux acquis à offrir à notre population. Le modèle MADA en plus d'initier la collaboration entre les 8 municipalités de notre pôle, nous ouvre à une entraide tant pour la sauvegarde de l'aréna que pour la mise sur pied d'un regroupement pour la création d'un parc industriel régional. Ces idées provenant des différentes planifications stratégiques visent aussi à encadrer les élus dans leurs orientations futures et dans les décisions à l'égard du pôle.

Vitalité de notre communauté

Notre vitalité et le dynamisme de nos associations nous donnent une place importante en tant que joueur dans notre région. Nous avons la chance d'avoir un périmètre urbain et une rue principale, qui centralisent nos actions. Associations patrimoniales, de loisirs, de développement, bibliothèque, organismes à caractère religieux, profitons donc des événements que créent ces associations et ces organismes pour renforcer notre sentiment d'appartenance envers notre communauté. Utilisons nos infrastructures de loisirs tant sportives que culturelles pour notre mieux-être, nos bonnes habitudes de vie et notre visibilité.

Internet haute vitesse

Une étude est actuellement en cours par l'organisme à but non lucratif, Internet Haut Richelieu, dans le but d'obtenir des subventions afin de distribuer la fibre optique sur la partie rurale de notre territoire. Ce dossier très important pour nos citoyens ainsi que pour les futurs acheteurs de maisons en dehors de notre périmètre urbain qui est lui branché par Vidéotron, sera suivi de près par notre administration.

Achat d'une autopompe usagée

La municipalité a acheté une auto pompe usagée en remplacement de notre autopompe actuelle dont la date d'origine de la pompe est de 1974 et dont le camion Freightliner de 1997 a été modifié pour servir d'autopompe; La municipalité de St-Armand voulant remplacer son camion autopompe 2000 afin de satisfaire les futurs besoin de l'autoroute 35, a accepté notre offre sur ce camion conforme aux normes ULC et réglementaire pour encore plusieurs années. Ce véhicule équivaut au tiers de la valeur d'une autopompe neuve. Selon les normes en vigueur, notre actuel véhicule aurait une durée de vie très limitée.

711 Gauvin

Nous attendons les résultats du mandat donné à l'architecte pour la transformation de notre immeuble du 711 Gauvin. Selon les premières constatations la bâtisse semblerait intéressante pour différents aménagements. Plusieurs usages pourraient être réalisables tout à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire estimée.

Conclusion

Nous sommes encore dans un contexte économique favorable avec des taux d'intérêts bas et très intéressants. Malgré les nouvelles normes sur les hypothèques les conditions demeurent favorables pour l'achat d'un terrain et d'une maison ou d'un commerce chez-nous.

Notre école est à un tournant stratégique et la révision des secteurs scolaires de la commission scolaire Val des Cerfs secteur Farnham commence à changer le visage de notre petite communauté étudiante, déjà plus de 105 élèves la fréquentent .

La réputation de notre école semble toujours intéresser les jeunes familles à venir demeurer chez-nous.

Profitons de ces éléments pour maintenir nos acquis et développer notre potentiel.

6. Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019

Le programme des dépenses en immobilisations sera discuté lors des réunions préparatoires sur le budget et proposé lors de l'assemblée spéciale pour adopter le budget 2017.

7. Liste des entreprises dont le contrat dépasse 2 000\$ et le total de ces contrats dépassent 25 000\$ ainsi que les factures de plus de 25 000\$ pour la période du 2 novembre 2015 au 1 novembre 2016.

9166-2452 Québec inc (Nopac)	37 838 \$	Collectes et transport des matières résiduelles.
Transport Hanigan inc.	98 785 \$	Déneigement des chemins municipaux et du MTQ,
Asphalte des Cantons inc.	45 442 \$	Travaux de rapiécage mécanisé sur différentes routes;
Sintra inc.	25 187 \$	retenue pour les travaux 2015 de rechargement et d'asphaltage, rang Ange-Gardien;
Pavages Maska inc	206 021 \$	réfection chemin St-Charles sur 2.2 km
MRC Brome Missisquoi	56 812 \$	Quote-part, cartes zonage, étude pôle de Bedford;
Ministre des Finances Québec	82 499 \$	Service de la Sûreté du Québec.
Me Lyne Barry in Trust	78 569 \$	Achat de la propriété 711 rue Gauvin
Service dépôt et Compensation	201720\$	Intérêts et capital emprunt eaux usées, 327-09

.....